



Ouagadougou, le

19 AUG 2023

Le Secrétaire Permanent

A

**Toute autorité contractante
Toute entreprise du domaine**

-OUAGADOUGOU-

Objet : invitation à l'atelier national de validation
du projet de spécifications techniques standard
du matériel roulant

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités 2026, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a engagé le processus de relecture de l'arrêté n°2016-455/MINEFID/CAB du 19 décembre 2016 portant spécifications techniques standard du matériel roulant.

Cette relecture vise notamment à prendre en compte les évolutions technologiques dans le domaine du matériel roulant, les normes environnementales de sécurité et d'efficacité énergétique, ainsi que l'introduction de dispositions relatives aux véhicules électriques et hybrides.

En vue de finaliser ce projet de texte, j'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir prendre part à l'atelier national de validation qui se tiendra dans la salle de conférence de la Direction générale de la coopération (DGCOOP) **le mardi 1^{er} septembre 2026 à partir de 9H00.**

Au regard de l'importance de cette activité dans les procédures d'acquisition, votre présence est vivement souhaitée.

Le projet de texte est téléchargeable sur le site web de l'ARCOP à l'adresse www.arcop.bf ou disponible auprès de Madame K. Irène BAYANE/ZONGO par mail : izongo@arcop.bf afin de l'obtenir.

Pour le Secrétaire Permanent,
le Chargé de mission, chargé de l'intérim



Amadou CONSIGUI

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon